

Prévenir et lutter contre le harcèlement en milieu scolaire

NON AU HARCELEMENT

Lundi 12 janvier 2026

**Collège Théodore Rancy
Chalais**

- le harcèlement
- pHARe et MPP
- les réseaux-sociaux



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Intervenant.e :

Hervé NJOO EKOULE

*Charge de mission Départemental lutte contre
le harcèlement*

Barbara AUTHIER

*Coordonnatrice établissement et formatrice
départementale pHARe*

Le harcèlement : QUESACO ?

Vidéo 1 : définition
3'18

Docteur Nicole Catheline, pédopsychiatre au CHU
Henri Laborit de Poitiers et spécialiste des relations des
enfants et adolescents



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Synthèse

NON AU HARCELEMENT

QUAND PARLE T-ON DE HARCELEMENT ?

- La répétition d'actions négatives
- La disproportion des forces
- L'isolement de la cible par rapport au groupe

QUELLES SONT SES FORMES ?



pHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Le harcèlement se fonde généralement sur le **rejet de la différence** et sur la **stigmatisation** de certaines caractéristiques (l'apparence physique, l'identité de genre, le handicap etc.).

QUID DU CYBERHARCÈLEMENT ?

NON AU HARCÈLEMENT

Le cyberharcèlement peut prendre plusieurs formes

Le sexting non consenti (contraction de « sex » et « texting » qui désigne l'échange de contenus à caractère sexuel par SMS ou messagerie) et la vengeance pornographique.

Les intimidations, les insultes, les moqueries ou les menaces.

La publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture.

La création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe.

La propagation de rumeurs.



QUI EST CONCERNÉ ?

NON AU HARCELEMENT

Tous les élèves sont concernés quel que soit leur milieu social ; cela peut se dérouler au sein de l'école ou de l'établissement aussi bien qu'en dehors, dans la sphère privée ou sur les réseaux sociaux (cyberharcèlement).

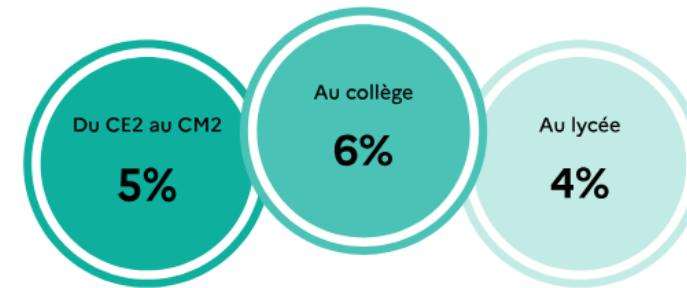
Des chiffres clés

En novembre 2023, à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, tous les élèves du CE2 à la classe de terminale ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation anonyme mis à disposition de l'ensemble des écoles, collèges et lycées. À cette opération est adossée une enquête statistique menée auprès de 21 700 élèves du CE2 à la terminale.

Cette enquête permet de dresser un état des lieux chiffré sur le phénomène de harcèlement entre élèves.



élèves victimes de harcèlement



En moyenne, plus d'un élève par classe est victime de harcèlement.



pHARE Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Les atteintes les plus fréquemment signalées par les élèves sont :

- un ou plusieurs élèves racontent des choses fausses ou méchantes sur eux :
17 % des écoliers
- des moqueries ou des insultes (liées au physique, aux origines, aux croyances ou à l'orientation sexuelle) :
11 %
- des rumeurs : 5 des lycéens

Quel est le type de harcèlement que vous observez le plus fréquemment au collège ?

Insultes	86,35 %
coups	18 %
création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe	27,5 %
piratage de comptes et usurpation d'identité digitale	0 %
racket	13,5 %
vol	41 %
attaques morales (dire des choses méchantes, rabaisantes)	95,5 %
gestes déplacés	91 % + (32 % à caractère sexuel)
circulation de rumeurs	73 %
chantage	59 %

Sondage mené en 2024-2025
auprès des élèves
ambassadeurs du collège :

COMMENT LE REPERER ?

NON AU HARCELEMENT

SIGNAUX FORTS/ SIGNAUX FAIBLES

isolement

dépression

cartable caché

anorexie

moqueries

reste avec l'adulte en récréation

frappé physiquement

somatisation

écriture dégradée

absentéisme

troubles du sommeil

irritabilité

mutilation



COMMENT LE REPERER ?

NON AU HARCELEMENT

SIGNAUX FORTS/ SIGNAUX FAIBLES

isolement

dépression

cartable caché

anorexie

moqueries

reste avec l'adulte en récréation

frappé physiquement

somatisation

écriture dégradée

absentéisme

troubles du sommeil

irritabilité



LE HARCÈLOMÈTRE

pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains



pHARe

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école



Téléchargez le harcèlomètre
bit.ly/harcelometre

QU'EN DIT LA JUSTICE ?

L'article L111-6 du Code de l'éducation, créé par la loi n°2022-299 du 2 mars 2022 – art. 1, stipule que :

« Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du Code pénal. »

Le délit de harcèlement, selon cette loi du 2 mars 2022, est possible de :

- trois ans d'emprisonnement
- **45 000 €** d'amende
- (en fonction de la gravité des faits et de l'âge des auteurs)

NON AU HARCELEMENT



Le cyberharcèlement est une circonstance aggravante du délit de harcèlement moral

Loi du 3 août 2018 contre le cyber-harcèlement

- auteur **majeur** : jusqu'à **3 ans de prison** et **45 000 €** d'amende.
- Auteur **mineur**, des règles spécifiques : **18 mois** de prison et **7500 euros** d'amende.

franceinfo:

Lien vers : Article du 04/11/2025 concernant les signalements auprès de la Justice



pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

« 10 100 affaires enregistrées par la justice depuis la loi de 2022 [...] : une grande majorité de violence verbale ».

QUELLE MÉTHODE POUR RÉSOUTRE LES CONFLITS ?

Vidéo 2 : la MPP 3'20

Méthode de la Préoccupation Partagée,
crée par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier

A retenir :

Cette méthode s'appuie sur deux valeurs cardinales et éducatives :
- le respect des élèves
- et la croyance en leur capacité à devenir meilleur

Elle consiste à s'entretenir avec les élèves, de sorte à
- accompagner l'élève cible afin de le soutenir
- et travailler avec les intimidateurs afin de les faire changer de posture.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

NON AU HARCELEMENT



Une consommation plus intense
mais des usages diversifiés sur les écrans

En moyenne
7h16/jour sur les écrans !

Usage	Moyenne
Jeux vidéo	1:33
Vidéos	1:30
Éducatif	1:57
Informatif	1:30
Socialisation	1:11
TOTAL	7:16



Enquête Covid Ecrans en Famille de 2020



pHARe Programme de lutte contre
le harclement à l'école

Les réseaux sociaux préférés des ados



Les réseaux sociaux préférés des moins de 13 ans



Description du réseau



snapchat

Snapchat, c'est le réseau des échanges quotidiens avec sa communauté

Ils aiment

- Raconter l'instant présent pour le « fun » grâce à des photos et vidéos éphémères
- Les filtres amusants
- L'espace de tchat pour discuter.

Mais attention...

- Envoi plus important de nudes (photos dénudées)
- Illusion de l'éphémère... car des screens (copies d'écran) sont possibles
- Système de flammes pour entretenir le lien entre deux personnes qui encourage les ados à partager leur mot de passe

- 13

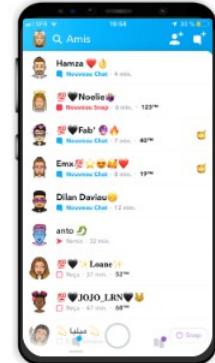


snapchat

- Utiliser un pseudo et un avatar Bitmoji.
- N'autoriser que les amis à nous contacter, voir nos stories et notre emplacement.
- Masquer le numéro de téléphone.

NON AU HARCELEMENT

Proposition/Réflexion



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Description du réseau



Tik Tok est un espace de création et de partage de courtes vidéos

Ils aiment

- Publier des vidéos de danse, de chant en karaoké, c'est la rencontre entre Instagram et Youtube
- Copier les codes des clips et influenceurs pour se mettre en valeur avec des filtres par exemple...
- Suivre de jeunes influenceurs qui ont des millions de followers

Mais attention...

- Hypersexualisation des jeunes filles
- Contact possibles avec des adultes mal intentionnés

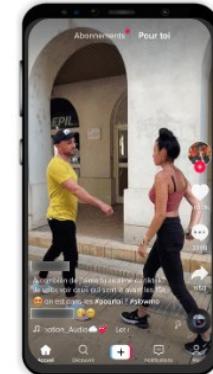
- 13



- Mettre son compte en privé.
- Dans les paramètres de confidentialité...
 - n'autoriser que ses amis à envoyer des commentaires ou à réagir au contenu.
 - n'autoriser que ses amis à faire des duos.
 - n'autoriser que ses amis à envoyer des messages.
- Dans les paramètres de bien-être digital, activer le mode restreint qui filtre les vidéos que l'on peut voir. Cela protège des contenus qui ne sont pas adaptés à l'âge.

NON AU HARCELEMENT

Proposition/Réflexion



Description du réseau



Instagram

Espace de partage de photos et de courtes vidéos + tchat

Ils aiment

- C'est leur vitrine, pour partager les moments importants comme les voyages, les sorties entre amis...
- Partage de courtes vidéos appelées Réels et contenus éphémères (24h) appelés Stories
- Possibilité de discuter par les messages privés et de suivre des comptes d'amis et de personnes célèbres, d'influenceurs...

Mais attention...

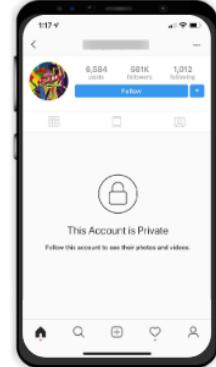
- Trop de **comptes publics** = contenus partagés à tous
- Exposition à des **commentaires d'inconnus**
- Les stories peuvent être facilement partagées par ses contacts
- **Image de soi** = avec les filtres, valorisation d'une image sublimée, différente de la réalité

- 13



Instagram

- Mettre son compte en privé.
- Désactiver l'option « Afficher le statut en ligne ».
- Dans les paramètres de confidentialité, activer le filtre pour masquer les commentaires insultants.
- Dans les paramètres de confidentialité, désactiver le repartage des stories.
- Dans les paramètres de confidentialité, n'autoriser que les abonnés auxquels on est également abonné à réagir aux stories.



Proposition/Réflexion



pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Description du réseau



Espace de partage
et de consultation de vidéo

Ils aiment...

- Accessible sans création de compte
- Regarder, créer des vidéos, suivre des chaînes de vidéos drôles, d'influenceurs, de joueurs de jeux vidéo

Mais attention...

- Exposition très jeune à des contenus inadaptés ou choquants (via les publicités notamment)
- Les créateurs s'exposent à des commentaires d'inconnus
- Exposition aux fake news et théories complotistes

Proposition/Réflexion ???

Une application :



Une activité sociétale orchestrée :

Série dopamine sur Arté : liens

Tiktok

Snapchat

VOS RESSOURCES AU SEIN DU COLLÈGE

NON AU HARCELEMENT

La Bulle du Bien-Etre
au collège Théodore Rancy
2025-2026

Composé de 6 adultes :

- Bichon Clara, prof. SVT
- Lescure Thierry, CPE
- Creuzin Maryline, infirmière
- Authier Barbara, prof.doc
- Rosbif Isabelle, AED
- Audureau Sabine, AED

l'équipe ressources a comme mission de recueillir et traiter les difficultés des élèves rencontrées au sein du collège (mal être, intimidation, etc....). Nous mettons en place des entretiens permettant des échanges pour aider et solutionner les difficultés.

C'est l'outil de la méthode de la préoccupation partagée (= MPP) qui est utilisé.

Avec la MPP
c'est 85% de réussite
des cas révélés !

Pour trouver de l'aide, une solution : en parler !

Prends rdv avec l'un d'entre nous et ne tente jamais de gérer toi-même le problème.

NON AU HARCELEMENT
Dites, posez, professionnalisez, un numéro vert et une application mobile pour tout ce qui concerne les agressions ou dégradations.

3018
https://www.3018.fr/



Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

° Site du collège

° Plateforme du CDI

NON AU HARCELEMENT

AUTRES CONTACTS :



NON AU HARCELEMENT

Ligne
académique :
05 16 52 63 66

Hervé NJOO EKOULE

*Chargé de mission Départemental lutte contre
le harcèlement*

Cité administrative du Champ de Mars
Bât B - Rue Raymond Poincaré
16023 ANGOULEME Cedex

Tél. : 05 17 84 01 86



Merci de votre attention !

et si vous souhaitez aller plus loin :

- Cycle parentalité numérique du CLEMI-

Marie Danet (maîtresse de conférences en psychologie du développement et psychologue clinicienne à l'Université de Lille)

: Comment vivre le numérique en famille de manière plus apaisée ?

<= inscription ici pour la conférence du 20/01/2026 à 17h

- PDF en ligne

ici =>

Guide pour suivre nos Ados avec les réseaux et les écrans

